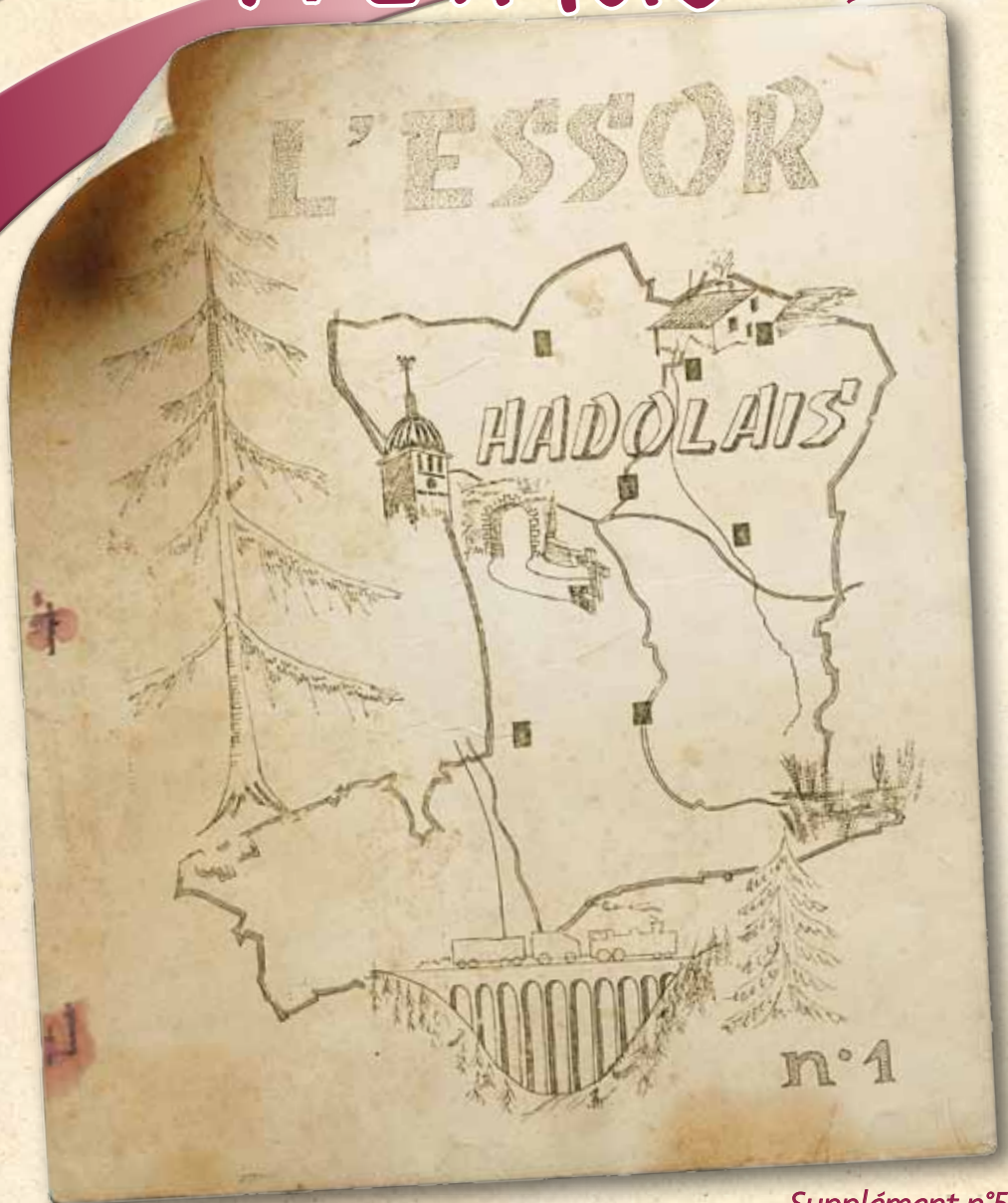


Guide Pratique



2017



Supplément n°50

Informations Pratiques



Mairie

Tél : 03 29 32 52 09 - Fax : 03 29 32 52 91

Courriel : mairie.hadol@wanadoo.fr - Site : hadol.fr

Ouverture : lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, samedi de 8 h à 12 h.

Syndicat des Eaux de la Vôge

Tél : 03 29 32 53 10 (secrétariat)

Tél : 06 09 43 36 74 (portable technique) - Fax : 03 29 35 41 85

Email : sjev@hadol.fr

Ouverture : le lundi, mercredi et jeudi de 8 h à 12 h / le mardi et vendredi de 13 h à 17 h

Communauté d'Agglomération d'Epinal

Adresse : 4 rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY - Tél : 03 29 37 54 60

Trésorerie Epinal Poincaré

Adresse : 11, Rue Aubert à EPINAL - Tél : 03 29 82 22 86

Groupe Scolaire

Tél : 07 50 15 41 73 / 03 29 32 52 80

Restauration Scolaire

Tél : 03 29 32 57 11 / 07 76 22 10 66 - Courriel : restaurationhadol@orange.fr

Bibliothèque Municipale

Tél. : 03 29 32 57 11

Horaires d'ouverture pendant la période scolaire : Mardi : 16h-18h30, Mercredi : 13h30-18h, Samedi : 10h-12h.

Pendant les petites vacances scolaires ouverture le samedi matin de 10h à 12h.

Correspondant de Presse

Michel Bregy et Claudine Garnier - 06 78 69 23 18 et 06 10 27 00 42

Courriel : correspondants.hadol@yahoo.fr

La Paroisse : Saint Del en Vôge

Père Hubert Devillard - Xertigny - Tél. 03 29 39 46 29

Catéchèse : Tél. 03 29 67 71 62

Permanence : à Xertigny : lundi de 14h à 17h, mardi et jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h, vendredi de 9h à 11h30. Tél. 03 29 32 53 17

Agence Postale Communale

Horaires d'ouverture : Lundi, mercredi : 8h à 12h et de 13h à 17 h - Mardi, jeudi : 8h à 12h - Vendredi : 8h à 12h et de 13h à 16h - Samedi : 8h - 12h.

Tél : 03 29 35 15 17

Numéros Utiles

Sapeurs-Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Centre anti-poison : 03.83.32.36.36 - Site internet : www.centres-antipoison.net



Services de santé

Cabinet médical :

- **Docteur Charron Didier** - Tél : 03 54 43 93 24 ou 06 15 43 20 90
Consultations : Lundi : 8h30 - 13 h / 16h - 20h (libre et RDV)
Mardi : 16h30 - 20h (libre)
Mercredi : 16h30 - 20h (libre)
Jeudi : Congés
Vendredi : 8h30 - 13 h / 16h - 20h (libre et RDV)
Samedi : 8h30 - 14h (libre et RDV)



Cabinet Infirmiers :

- **Vuillemin Lydie** - Tél. : 03 29 23 27 36
- **Cariteau Françoise, Mazingand Isabelle, Lemare Dominique, Fanny Rohmer**
Tél. : 03 29 32 56 22
- **Hayotte Pascale** - Tél : 03 29 32 58 51

Cabinet dentaire :

- **Form Dorothée** - Tél. : 03 29 32 58 89 - 7, Place Louis Vivin. Ouvert tous les jours sur rendez-vous.

Pharmacie :

- **OMARINI** : Tél. : 03 29 32 57 27 - Fax : 03 29 32 57 26
Ouverture : Lundi au vendredi de 9 h à 12 h30 et de 14 h30 à 19 h 30 Samedi de 9 h à 12 h 30

Masseur - Kinésithérapeute :

- **Simonin Jean-Charles** - 40 Place de la Mairie - Tél : 03 29 35 12 93
- **Blondin Pierre-Nicolas** - 40 Place de la Mairie - Tél : 06 46 66 44 00
Consultation sur rendez-vous.

Naturopathie :

- **Perrin Edith**, spécialiste en symbiose cellulaire, recherche, développement en biotechnologie. 5 passage Montgallet, 75012 Paris et 378 rue du Chêne à Guménil - Tél : 03 29 33 70 19 et 06 38 62 81 01.
Consultation sur rendez-vous

Permanences Sociales

Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale

Tél : 03 29 30 37 10 - 32, rue de la Vallée de l'Aître à Xertigny

Consultations Juridiques

Consultations juridiques gratuites des Avocats du Barreau d'Epinal sur rendez-vous uniquement en téléphonant au 03 29 31 48 29.

Maison de Service au Public

Christophe Lamiral au 03 29 29 04 90

Démarches administratives, Pôle Emploi, Prestations et Aides Sociales

DIVERS

- **Ordures ménagères** : Enlèvement tous les mercredis
 - **Sacs de tri sélectif** : disponibles en mairie enlèvement tous les mardis à partir de 5 h 15 (sauf à Rougerupt : tous les mercredis après midi à partir de 12 h 15)
 - **Objets encombrants** : les dates pour les objets encombrants vous seront transmises au début de l'année sur le site ou sur le panneau d'affichage de la Mairie.
 - **Piles et accumulateurs** : S'adresser au secrétariat de mairie
 - **Textiles** : box à textile sur le champ de foire.
Les textiles hors sacs se salissent ou prennent l'humidité et sont en principe détruits.
Nous rappelons que ces conteneurs ne sont destinés qu'à recevoir des articles propres et réutilisables : vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison (draps et taies, torchons, rideaux...).
- Ne sont pas collectés : les matelas, oreillers, traversins, les coupons, chutes de confection, chiffons.

Informations Pratiques

SMD

Des autocollants « stop pub » sont à votre disposition en mairie.

Ouverture des déchèteries de Arches et Xertigny

Hiver	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Arches					9h-12h	9h-12h	9h-12h
	14h-18h	14h-18h		14h-18h	14h-18h	14h-18h	
Xertigny			9h-12h			9h-12h	9h-12h
		13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	
Été	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Arches					9h-12h	9h-12h	9h-12h
	14h-19h	14h-19h		14h-19h	14h-19h	14h-19h	
Xertigny			9h-12h			9h-12h	9h-12h
		13h30-18h30	13h30-18h30	13h30-18h30	13h30-18h30	13h30-18h30	

TARIFS à ce jour... TARIFS à ce jour... TARIFS à ce jour... TARIFS à ce jour...

Photocopies :

Format A4 (feuille de 21cm x 29,7cm) : simple : 0,15 € - simple couleur : 0.50 € - recto-verso : 0,25 € - recto-verso couleur : 1.00 €

Format A3 (feuille de 42cm x 29,7cm) : simple : 0,25 € - simple couleur : 1.00 € - recto-verso : 0,30 € - recto-verso couleur : 2.00 €

Concessions trentenaires

Au cimetière : 90 € - Au cimetière parc : 180 €

Au columbarium : Case 2 urnes : 630 € - Case 3 urnes : 795 € - Case 4 urnes : 960 € - Case 6 urnes : 1 140 €

Ouverture de case : gratuit - Mise à disposition d'un emplacement provisoire pour une durée maximale de 6 mois : Gratuit

Affouages : Inscription entre le 1^{er} et le 30 septembre pour une attribution l'année suivante destinés aux habitants de la commune.

A ce jour les tarifs sont :

Affouages à exploiter 13 € le stère (un lot par foyer),

Affouages à débarder sur coupe 29 € le stère (2 lots de 5 stères au maximum par foyer),

Affouages débardés bord de route 35 € le stère (2 lots de 5 stères au maximum par foyer),

Affouages livrés à domicile 42 € le stère (2 lots de 5 stères au maximum par foyer).

Cantine scolaire : 4.40 € le ticket-repas (vendu par carnet de 5 ou 10)

Garderie - Groupe Scolaire : Se renseigner auprès de la ASC

Matériels divers mis à disposition des habitants de la commune

Tables de brasserie et bancs : 3 € une table et 2 bancs

Grilles d'exposition : 3 € la grille

Chapiteau orange (4m x 11m) 48 heures (hadolais uniquement) : 30 €

Tente de réception : 400 €, dépôt d'une caution de 200 € (contacter le secrétariat pour les conditions de mises à disposition)

Chalet de La Houssière : 40 € le week-end, 20 € la journée (hors week-end)



Tarifs de location des salles communales

Tout est compris, sauf les bris de vaisselle, le cas échéant.

Pour toutes ces locations il faut savoir que : La journée s'entend hors samedi, dimanche, réveillons de Noël et Nouvel An*. Le week-end s'entend du vendredi 16h au lundi 9h**

	Habitants de Hadol		Extérieurs		
	journée* (24 heures)	week-end**	journée* (24 heures)	week-end**	Caution
Salles polyvalente et de convivialité - Rue du Stade - 250 couverts avec cuisine + vaisselle	140 €	280 €	380 €	760 €	400 €
	réunion à l'issue obsèques 37 €				
Salle de convivialité avec cuisine + vaisselle	75 €	150 €	200 €	400 €	300 €
Salle de convivialité sans cuisine	27 €	54 €	80 €	160 €	300 €
Foyer Hadolais - Rue de la chapelle - 65 couverts avec cuisine + vaisselle	110 €	220 €	270 €	540 €	400 €
	réunion à l'issue obsèques 37 €				

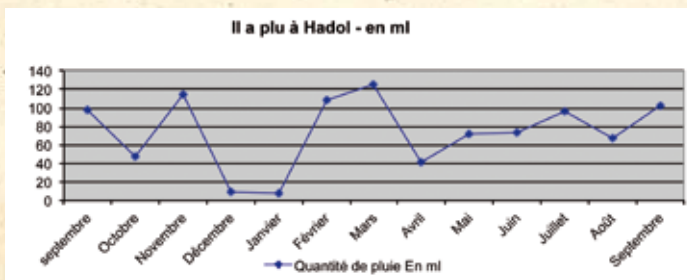
Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au secrétariat de mairie.

Pluviométrie

A Senade

Septembre 2016 à septembre 2017 (relevés réalisés par Madame Blandine Demange).

Année 2016-2017	Quantité de pluie en ml
Septembre	97
Octobre	47
Novembre	115
Décembre	10
Janvier	7
Février	108,5
Mars	125,5
Avril	41
Mai	72
Juin	74
Juillet	96
Août	68
Septembre	102,5



Informations Administratives

Extrait de casier judiciaire

Casier judiciaire National 107, rue Landreau 44079 Nantes Cedex 1.

Bulletin n° 3 : signer la demande et indiquer les noms, prénoms, date de naissance et joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi. Adresse internet : www.justice.gouv.fr/cjn/index.htm

Extraits ou copies d'actes d'état civil

S'adresser à la mairie du lieu de naissance, de mariage, de décès (ou à la mairie du domicile pour les décès). Se munir du livret de famille ou d'une Carte Nationale d'Identité.

Si la naissance, le mariage ou le décès a eu lieu à l'étranger, s'adresser au Ministère des Affaires Etrangères - Service Central de l'Etat Civil 11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes Cedex 09 - Adresse internet : www.diplomatie.gouv.fr

La carte d'identité (CNI)

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site ma préfecture).

Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attentes.

- Je rassemble les pièces justificatives. (voir si dessous).
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreinte digitale.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Pour une première demande

- copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois (à demander en mairie du lieu de naissance)
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, Téléphone...)
- 2 photos d'identité récentes (format réglementaire carte d'identité)

Pour un renouvellement

- Les pièces ci-dessus mentionnées hors copie intégrale de l'acte de naissance.
- la carte d'identité à renouveler

Il est impératif de connaître sa filiation complète (Nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents)

En cas de perte ou de vol

- Les pièces ci-dessus mentionnées
- la déclaration de perte ou de vol
- timbres fiscaux d'une valeur de 25 €
- si possible une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (en mairie de naissance)

Depuis le 1^{er} janvier 2014 la durée de validité de la carte d'identité est passée de 10 ans à 15 ans pour les personnes majeures.

Si votre CNI a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans est automatique.

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

Délivrance de passeports biométriques

Personne majeure - Durée de validité : 10 ans

Pour une première demande

- copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois (à demander en mairie du lieu de naissance)
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, Téléphone...)
- 2 photos d'identité récentes (format réglementaire passeport)
- copie de la carte nationale d'identité en cours de validité (si le demandeur en possède une)
- des timbres fiscaux pour un montant de 86 €

Pour un renouvellement

- les pièces ci-dessus mentionnées hors copie de votre carte d'identité
- le passeport à renouveler

En cas de perte ou de vol

- les pièces ci-dessus mentionnées
- la déclaration de perte ou de vol

Personne mineure - Durée de validité : 5 ans

Pour une première demande

- copie intégrale de l'acte de naissance datant de

moins de 3 mois (à demander en mairie du lieu de naissance)

- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, Téléphone...)
- 2 photos d'identité récentes (format réglementaire passeport)
- copie de la carte nationale d'identité en cours de validité (si le demandeur en possède une)
- justificatif de l'autorité parentale (selon le cas)
- des timbres fiscaux pour un montant de 17 € (enfant de 0 à 14 ans), 42 € (enfant de 15 à 18 ans)

Pièce à présenter :

- pièce d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale.

Pour un renouvellement

- les pièces ci-dessus mentionnées hors copie de votre carte d'identité
- le passeport à renouveler

Pièce à présenter :

- pièce d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale.

En cas de perte ou de vol

- les pièces ci-dessus mentionnées
- la déclaration de perte ou de vol

Acheter son timbre fiscal en ligne

L'ouverture du site timbres.impots.gouv.fr permet désormais à l'utilisateur d'acheter en ligne, 24/24 et 7j/7, en quelques clics seulement depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, son timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport.

Inscription sur la liste electorale

S'adresser à la mairie du domicile avec une carte d'identité et un justificatif de domicile. Les demandes sont reçues pendant toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus.

Les personnes qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrites d'office sur les listes électorales de la commune de leur domicile réel. Cependant elles doivent se rendre en mairie afin de vérifier leur inscription.

Pass communautaire

Cette carte est gratuite, elle permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur des équipements culturels et sportifs de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Le Pass communautaire est individuel (un pass par membre de la famille qui en fait la demande.

Il est valable 2 ans à partir de la date de délivrance.

Comment l'obtenir ?

Il faut s'adresser à sa mairie.

Pièces à fournir

- Une photo d'identité
- Une carte d'identité ou permis de conduire pour les adultes et le livret de famille pour les enfants
- Taxe d'habitation ou taxe foncière (de la résidence

principale en cours de validité), si vous êtes nouvel arrivant : bail ou acte authentique d'achat de l'habitation.

Demande d'autorisation de voirie

Pour tous travaux :

- sous chaussée
- sous accotement
- sous trottoir
- d'accès à une propriété...

vous devez faire une demande de permission de voirie auprès du secrétariat de mairie.

Pour tous travaux

- de clôture
- création d'un portail
- implantation d'une haie...

vous devez faire une demande d'alignement auprès du secrétariat de mairie.

Eclairage public

Pour un meilleur service, nous remercions les riverains de bien vouloir signaler au secrétariat de mairie les pannes affectant le réseau d'éclairage public

Le bruit et le voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse...) ne peuvent être effectués que pendant des créneaux horaires précis :

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Les personnes ayant la garde d'animaux doivent à tout moment être en mesure de faire cesser les bruits qu'ils peuvent occasionner pour le voisinage.

Les feux en plein air

Ils sont interdits. Les déchets verts doivent être acheminés à une installation prévue à cet effet, comme la déchèterie de Xertigny, ouverte du mardi au samedi de 13h30 à 18h30 (17h de novembre à fin février), ainsi que de 9h à 12h les mercredi, samedi et dimanche.

(Article 84 du règlement sanitaire départemental)

Telepoints.Info

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé <https://www.telepoints.info>. Cette information gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire quelque soit sa catégorie.



Liste des Associations

Présidents des Associations de la Commune de Hadol.

A.D.M.R	Resp. locale Pernot Josiane - 755 Les Buissons - Urimeuil	03.29.30.81.72
« Amis de l'École » <i>jerome.munier@sfr.fr - bcd.hadol@gmail.com</i>	Munier Stéphanie - 245 chemin des Nauves - Hadol	03.29.64.10.91
Amicale des Sapeurs Pompiers <i>amicalepompiershadol@laposte.net</i>	Henry Philippe - 970 rue du Grand Poirier - Hadol	
ASC Hadol-Dounoux <i>contact@mjc-hadol-dounoux.com</i>	Clasquin Jean-François - 300 route d'Arches - Hadol	03.29.32.58.14
Association Familiale	Mangeol Sabine - 33, place Louis Vivin - Hadol	03.29.32.50.63
Ateliers du Mieux Etre <i>catherine.berlin88@orange.fr</i>	Bertin Catherine 16 route d'Epinal La Racine - Raon aux Bois	03.29.62.44.70
Club de l'Amitié - <i>patou88190@hotmail.fr</i>	Fremiot Patrick - 77 rue de l'église - Hadol	06.17.13.40.50
la Vêge V.T.T. - <i>lavogevtt@lavogevtt.org</i>	Bonnaventure Arnaud 524 rue de la Manchamp - Hadol	03.29.32.52.35
Comité des Personnes Agées	Recchione Marguerite - 86 rue de la Forêt - Hadol	06.37.27.79.97
FCHD (2 co-présidents) - <i>d.drouot@orange.fr</i> <i>Hadol-dounoux.football-club@orange.fr</i>	Drouot David 601 rue de la Gravelle - Dounoux	06.07.39.50.43
Mouss Racing Team	Marchal Sylvie - 345 route de Plombières - Hadol	03.29.33.30.81
L'Avenir de Hadol - <i>gerardduc@aol.com</i>	Duc Gérard - 13, rupt du Void - Deycimont	03.29.36.86.09
L'Encrier au Champ	Leroy Daniel - 7, chemin Closures - Arches	03.29.32.75.01
Les Jardiniers de Hadol	Aubel Jean-Louis 120 place de la Mairie - Hadol	03.29.32.52.57
Maison Familiale Rurale Chargé de Mission de Direction	Hacquard Patricia - 74 rte de Dounoux - Hadol Lecuireot Julien 29 rue de l'Eglise Hadol	03.29.32.58.23 03.29.32.53.11
Microtel - <i>microtelhadol@wanadoo.fr</i>	Cattet Richard - 35 Bis Avenue des Templiers - Epinal	06.74.05.09.66
Etang Communal de Hadol (pêche à l'étang)	Colin Christine - 8 rue du Chêne - Hadol	03.29.32.52.62
Roue Libre Hadolaise	Henry Pascal - 150 rue de la Dame Bietrie - Hadol	09.75.89.70.85 06.35.56.02.79
Société de Chasse	Colin Thierry - 416 rue du Chêne - Hadol	06.13.12.87.69
Tennis Club Hadolais	Harter Alain - 205 rue de la Heunotte - Hadol	06.19.13.34.50
U.S.E.P. - <i>juliecamelin1@outlook.fr</i>	Camelin Julie - 212 Route d'Arches - HADOL	06.28.63.21.20
Union des Anciens Combattants <i>francois.creusot@wanadoo.fr</i>	Creusot François - 165, rue de l'Eglise - Hadol	03.29.32.57.08
Légion Vosgienne	Colin Bernard - 270 rue de Manchamp - Hadol	06.18.45.24.42
Service Public de Secours	Munier Emmanuel - 25, rue de la Maxièrre - Hadol	03.29.32.50.34
Syndicat Agricole	Weinzoeplen Thomas	06.12.73.83.95
Hadol Handball Club <i>yannick.gehin@orange.fr</i>	Gehin Yannick 12,bis rue de Chante les Gouttes - Raon aux Bois	06.19.20.08.88
TH Compétition	Pernot Yannick - 406 rue de la Maxièrre - Hadol	03.29.32.50.17
Ass Producteurs de lait - <i>pa_richard@hotmail.fr</i>	Richard Pierre-Antoine - 340 Grandfaing - Hadol	06.84.72.67.46
Groupe Mycologique des Vosges <i>jacolin@wanadoo.fr</i>	Roch Joseph - 30 Rue de la Clé d'Or - Epinal Colin Joël - 3 La Basse Houssière - Hadol	03.29.32.58.15
Copains baladeurs - <i>amath942@wanadoo.fr</i>	Mathieu Alain - 942, rue du Grand Poirier - Hadol	03.29.32.51.54
La Baraque à Son	Bonnard Rémi - 350 rue de Rincôte - Hadol	03.29.35.57.24
Vosges Racing Team Hadolaise	Boulay Marc - 1331 Route de Dinozé - Hadol	06.83.07.06.56